

Baccalauréat en musique Majeure en musique

Téléphone : 514 987-3675
Courriel : prog.musique@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
7602	Concentration enseignement *	Bachelier en musique, B.Mus.	120
7099	Concentration pratique artistique *	Bachelier en musique, B.Mus.	90

* Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Le baccalauréat vise la formation de musiciens qui exerceront une action significative dans leur milieu de pratique. Ce programme prépare ou bien à la pratique artistique, ou bien à la carrière en enseignement, de même qu'à la poursuite d'études supérieures.

La concentration Pratique artistique vise la formation de musiciens capables d'appréhender globalement leur rôle dans les situations complexes générées par le milieu musical et d'assumer leur identité propre dans un rapport créatif et significatif à la discipline.

Les étudiants de cette concentration pourront choisir, outre le cheminement régulier, un profil particulier. Le profil Excellence (Honor) offre la possibilité aux étudiants méritants d'inclure à leur cheminement trois crédits d'activités de deuxième cycle. Le profil Majeure en musique offre la possibilité de poursuivre la formation dans un domaine complémentaire par le cumul d'une mineure ou d'un certificat dans le but d'obtenir un grade de bachelier. Entre autres, les étudiants qui s'intéressent à une carrière en musicothérapie pourront obtenir un grade de bachelier en musique en complétant la majeure en musique par un certificat en psychologie.

La concentration Enseignement vise la formation des enseignants de musique répondant au profil de compétences établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). Ainsi, à la fin de leur programme, les diplômés de la concentration seront aptes à enseigner la musique au préscolaire-primaire et au secondaire. Pour exercer leur fonction ils obtiendront, sous recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement du Ministère.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

La concentration Enseignement (7602) est contingentée.
Automne : 50; Hiver : 0

La concentration Pratique artistique (7099) et la majeure en musique (6377) ne sont pas contingentées. Cependant, l'admission est fonction du niveau de connaissances théoriques et pratiques suffisantes de la musique, notamment en ce qui concerne la maîtrise de l'instrument. Ce niveau est évalué par l'audition instrumentale ou vocale du candidat aux tests d'admission.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du Ministère ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. (Voir les règlements pédagogiques particuliers.)

Connaissance de l'anglais

Certaines références utilisées dans les cours ne sont disponibles qu'en anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquérir la capacité de lecture de textes anglais.

Base DEC

DEC en musique

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

(voir remarque ci-après)

DEC dans une autre discipline

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre discipline et posséder des compétences musicales adéquates.

(voir remarque ci-après)

Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans le programme Techniques professionnelles de musique et chanson (551.A0) pourraient se voir reconnaître jusqu'à neuf crédits de cours en équivalence.

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir fait de la musique ou avoir exercé des fonctions dans des domaines reliés à la musique (enseignement, animation culturelle, réalisation de disques ou d'émissions musicales à la radio ou à la télévision, etc.).

(voir remarque ci-après)

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat en musique ou l'équivalent.

Pour les candidats détenteurs d'un baccalauréat en musique, certains cours disciplinaires (musique) seront crédités dans la concentration Enseignement.

Tous les candidats de cette catégorie qui font une demande à la concentration Enseignement (7602) sont exemptés de tous les tests disciplinaires, c'est-à-dire des tests théoriques et de l'audition instrumentale. Cependant, ils doivent obligatoirement se présenter à l'entrevue de sélection qui les concerne. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats à l'entrevue seraient jugés insatisfaisants.

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission

(SAUF ÉTUDES UNIVERSITAIRES): Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter aux tests d'admission qui, dans leur cas, sont éliminatoires. Le niveau des connaissances musicales, pour cette catégorie de candidats, est l'équivalent du collège II (concentration musique). Ce niveau sera vérifié à l'aide des différents tests d'admission. Les candidats admissibles qui obtiennent un résultat global inférieur à 60 % devront obligatoirement suivre le ou les cours d'appoint identifié(s) par la direction du programme. L'admission sera alors conditionnelle à la réussite de ces cours. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats aux tests d'admission seraient jugés insatisfaisants.

Méthode et critères de sélection

L'ensemble des tests disciplinaires en musique comprend les tests théoriques (50 %) et l'audition instrumentale (50 %). Le résultat total de ces différents tests disciplinaires est compilé sur 100 points. Le seuil de réussite global des tests disciplinaires est de 60 %. Une note inférieure à ce seuil de réussite entraîne, selon le cas, soit l'obligation de suivre un ou deux cours d'appoint pertinents, soit le refus d'admission, soit le refus d'accès aux entrevues de sélection pour les candidats de la concentration Enseignement (7602).

Seuls les détenteurs d'un diplôme de Baccalauréat en musique ou l'équivalent pourront, et à certaines conditions seulement, être exemptés en partie ou en totalité de ces tests. Pour les candidats de la concentration contingentée Enseignement (7602), ces tests disciplinaires sont de l'ordre de la présélection ; leur réussite donne accès à la seconde étape des tests d'entrée, c'est-à-dire aux entrevues de sélection.

Mode d'évaluation des dossiers

Tests théoriques : 50 %

Les tests théoriques portent sur les points suivants :

- A) Tests relatifs à la formation auditive : 25 %
 a) Test oral : solfège et lecture rythmique
 b) Test écrit : dictée musicale et théorie des accords

B) Test relatif à l'écriture musicale : 25 %

Test écrit : réalisation d'une harmonisation et analyse harmonique

Chaque groupe de tests est noté sur 100 points. La note de passage pour chaque groupe de tests est de 60 %. Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à la formation auditive entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0210 Cours d'appoint en techniques de formation auditive (hors programme) (trois crédits). Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à l'écriture musicale entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0205 Cours d'appoint en techniques d'harmonie (hors programme) (trois crédits) ou le cours d'appoint MUS0215 Cours d'appoint en musique populaire (hors programme) (trois crédits).

Audition instrumentale : 50 %

L'audition instrumentale se fait devant un ou plusieurs spécialistes de l'instrument concerné.

Pour toutes les concentrations sauf Pratique artistique (populaire), veuillez préparer deux ou trois pièces contrastantes de votre choix, le tout d'une durée maximale de quinze minutes.

En Pratique artistique (7099) (populaire), veuillez présenter en audition instrumentale un répertoire populaire ou jazz incluant la lecture d'accords chiffrés et une improvisation.

Le jour des tests, vous êtes prié d'apporter vos partitions et votre instrument (sauf dans le cas des gros instruments, des percussions et de la batterie).

Instruments mélodiques : inutile d'emmener un accompagnateur.

Chant : un accompagnateur sera sur place.

Les résultats de l'audition instrumentale sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 % pour toutes les concentrations, sauf en Interprétation et en Interprétation musique populaire pour lesquelles un seuil de 75 % est exigé. Une note inférieure au seuil prescrit entraîne ou bien la nécessité de suivre le cours d'appoint MUS100X Instrument principal, ou bien le refus d'admission dans la concentration Pratique artistique.

Entrevues de sélection : 100 %

Pour les candidats de la concentration Enseignement (7602), ces entrevues constituent une seconde étape de sélection. Ces entrevues sont obligatoires pour toutes les bases d'admission. Elles ne sont accessibles qu'aux candidats qui ont réussi les tests disciplinaires ou qui en ont été exemptés en totalité. Les résultats sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 %.

L'entrevue est une mise en situation de groupe qui permet aux observateurs qualifiés d'évaluer le degré de pertinence de l'aspiration des candidats à entreprendre des études en enseignement. Par la même occasion, on évalue leurs aptitudes communicatives, leur disposition au raisonnement pédagogique et la cohérence de leur personnalité globale en fonction des attentes du milieu scolaire.

Régime et durée des études

La concentration Enseignement (7602) doit être suivie à temps complet sauf pour les étudiants détenant déjà un baccalauréat en musique.

À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants ne peuvent être admis à temps partiel. Moins de quatre cours par trimestre entraîneraient leur exclusion.

L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'études (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Tronc commun pour toutes les concentrations :

Les 4 cours suivants (9 crédits) :

- MUS160X Pratique collective 1 (1 cr.)
 MUS260X Pratique collective 2 (2 cr.)
 MUS3910 Musique, idées et sociétés 1
 MUS4910 Musique, idées et sociétés 2
 et

Instrument classique

Les 9 cours suivants (27 crédits) :

MUS170X Instrument classique 1
 MUS270X Instrument classique 2
 MUS370X Instrument classique 3
 MUS1710 Principes du langage musical classique 1
 MUS2720 Principes du langage musical classique 2
 MUS1715 Perceptions auditives m. classique 1
 MUS2715 Perceptions auditives m. classique 2
 MUS3710 Analyse classique 1
 MUS5710 Analyse classique 2

ou bien**Instrument populaire****Les 9 cours suivants (27 crédits) :**

MUS180X Instrument populaire 1
 MUS280X Instrument populaire 2
 MUS380X Instrument populaire 3
 MUS1810 Principes du langage musical populaire 1
 MUS2810 Principes du langage musical populaire 2
 MUS1815 Perceptions auditives m. populaire 1
 MUS2815 Perceptions auditives m. populaire 2
 MUS3810 Analyse populaire 1
 MUS5810 Analyse populaire 2

Concentration pratique artistique (7099)**Les 4 cours suivants (15 crédits) :**

MUS1920 Construction identitaire
 MUS360X Pratique collective 3
 MUS460X Pratique collective 4
 MUS605X Projet de fin d'études (6 cr.)

Les 3 cours (9 crédits) d'un seul des deux blocs suivants :**Classique**

MUS470X Instrument classique 4
 MUS570X Instrument classique 5
 MUS670X Instrument classique 6

ou bien**Populaire**

MUS480X Instrument populaire 4
 MUS580X Instrument populaire 5
 MUS680X Instrument populaire 6

Un cours au choix (3 crédits) parmi les suivants :

MUS5815 Histoire du jazz
 MUS6815 Musiques du monde

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810 Musique et contre culture
 MUS6815 Musiques du monde
 MUS6820 Histoire de la chanson francophone
 L'étudiant poursuit son cheminement dans l'un des deux profils suivants
 : Profil Régulier ou Profil Excellence (Honor).

Profil Régulier :**Deux cours au choix (6 crédits) parmi la liste suivante (A) :**

MUS660X Pratique collective 5
 MUS665X Activité de synthèse
 MUS675X Instrument complémentaire classique
 MUS685X Instrument complémentaire populaire
 MUS6710 Contrepoint
 MUS6715 Héritage et contemporanéité
 MUS6720 Tonalité élargie
 MUS6725 Principes de composition
 MUS6730 Musique, temps et rythme
 MUS6810 Musique et contre culture
 MUS6815 Musiques du monde
 MUS6820 Histoire de la chanson francophone
 MUS6825 Atelier de composition de chansons

Cours d'ouverture : 6 cours (18 crédits) hors du département de musique.**ou bien****Profil Excellence (Honor) :**

L'étudiant doit avoir complété au moins 75 crédits de ce baccalauréat, en conservant une moyenne égale ou supérieure à 3,5 et avoir l'autorisation de la direction du programme et du sous-comité à l'admission et à l'évaluation (SCAE).

Un cours (3 crédits) de 2e cycle avec l'accord du SCAE**Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste A****Six cours d'ouverture (18 crédits) hors du Département de musique****Majeure en musique (6377)****Les 2 cours suivants (6 crédits) :**

MUS360X Pratique collective 3
 MUS460X Pratique collective 4

Le cours suivant (3 crédits) :**Classique**

MUS470X Instrument classique 4

Populaire

MUS480X Instrument populaire 4

Un cours au choix (3 crédits) parmi les suivants :

MUS5815 Histoire du jazz
 MUS6815 Musiques du monde

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810 Musique et contre culture
 MUS6815 Musiques du monde
 MUS6820 Histoire de la chanson francophone

Trois cours au choix (9 crédits) parmi la liste suivante (B) :

MUS1920 Construction identitaire
 MUS3800 Musique et comportement humain
 MUS2300 Musique comme outil thérapeutique
 MUS4550 Initiation à l'improvisation en musicothérapie
 MUS4560 Techniques de base d'accompagnement en musicothérapie
 MUS665X Activité de synthèse
 MUS6820 Histoire de la chanson francophone
 MUS6810 Musique et contre culture
 MUS6710 Contrepoint
 MUS6725 Principes de composition
 MUS6730 Musique, temps et rythme
 MUS6815 Musiques du monde
 MUS6825 Atelier de composition de chansons
 ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Concentration enseignement (7602)**Les deux cours suivants (6 crédits) :**

MUS5815 Histoire du jazz
 MUS6815 Musiques du monde

Deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) :

MUS1511 Initiation aux bois
 MUS1512 Initiation aux cuivres
 MUS1514 Initiation aux percussions

Bloc des didactiques musicales et de la formation psychopédagogique : les 14 cours suivants (42 crédits)

MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale
 MUS4805 Didactique de la musique: préscolaire et 1er cycle du primaire
 MUS4806 Didactique de la musique: 2e cycle du primaire
 MUS1701 Didactique de la musique au secondaire
 MUS4900 Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
 MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent
 MUS6332 Informatique de la musique à l'école
 MUS3800 Musique et comportement humain
 ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
 FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

- PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence
- ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
ou
- ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise
- FAM4004 Atelier de création interdisciplinaire en musique plus un cours parmi les suivants :
- FAM4002 Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
- FAM4003 Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
- FAM4005 Atelier de création interdisciplinaire en danse
- Bloc Formation pratique : les quatre cours suivants (24 crédits)**
- MUM1003 Stage d'exploration
- MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.)
- MUM3023 Stage d'enseignement de la musique au secondaire (4 cr.)
- MUM4003 Stage d'intégration professionnelle: enseignement de la musique au préscolaire-primaire (13 cr.)
- ou
- MUM4013 Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au secondaire (13 cr.)
- Deux cours au choix (6 crédits), soit un cours dans chacun des blocs suivants :**

Bloc Musique (Liste C)

- MUS5802 Musique et neurosciences
- MUS470X Instrument classique 4
- MUS480X Instrument populaire 4
- MUS665X Activité de synthèse
- MUS675X Instrument complémentaire classique
- MUS685X Instrument complémentaire populaire

Bloc Enseignement (Liste D)

- MUS4801 Pédagogie musicale active selon Dalcroze
- MUS4804 Pédagogie musicale active selon Orff
- MUS4807 Didactique de la musique: 3e cycle du primaire
- MUS5731 Didactique de la littérature musicale
- MUS665X Activité de synthèse

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**Pour les deux concentrations :**

- L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'étude (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.
- Selon les résultats obtenus au test de classement (lors de l'admission au programme) et sur indication de la direction du programme, un ou plusieurs cours d'appoint doivent obligatoirement être suivis par certains étudiants.
- À son entrée au programme, l'étudiant s'engage dans une seule des deux voies de formation, voie Classique ou Populaire, en concordance avec la nature de sa pratique instrumentale. Dans certains cas, l'étudiant peut bénéficier d'une souplesse des structures de cheminement et migrer vers l'autre voie de formation. L'étudiant a par ailleurs la possibilité de s'initier aux vues de la perspective complémentaire dans le contexte de ses cours optionnels.

Pour la concentration Enseignement uniquement :

- À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants de la concentration Enseignement doivent s'inscrire à au moins 12 crédits par trimestre, dont au moins 6 crédits de la concentration Enseignement. Le non respect de cette exigence entraînerait leur exclusion.
- Les étudiants qui suivent les cours des concentrations Enseignement et dont l'instrument principal est un cuivre doivent obligatoirement suivre le cours MUS1511 Initiation aux bois; ceux dont l'instrument principal est un bois doivent suivre le cours MUS1512 Initiation aux cuivres.

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet**d'enseignement**

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.education.uqam.ca/cpfe/exigences-linguistiques.html.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement sera émis aux étudiants qui, au terme de la réussite de ce programme (concentration Enseignement) désirant enseigner la musique au préscolaire/primaire et au secondaire, auront satisfait aux exigences du Ministère à cet égard. De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ». Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

DESCRIPTION DES COURS**ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec**

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la réalité d'une société pluriethnique et les préparer à mieux répondre aux attentes et aux besoins des enfants de groupes ethniques différents. Phénomène de la pluriethnicité au Québec. Étude des caractéristiques socioculturelles des groupes ethniques. Conflits de valeurs liés aux différences. Attitudes et stratégies favorisant l'intégration des groupes ethniques en classe, à l'école et dans la société québécoise. Stratégies pour développer, chez les élèves, l'ouverture à des cultures différentes. L'approche est théorique et pratique: les étudiants auront à observer et à rendre compte de situations, à l'école et dans les familles, impliquant des groupes d'appartenances ethniques différentes. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine.

ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise

Les objectifs de ce cours sont les suivants: examiner les caractéristiques de l'éducation interculturelle; saisir les enjeux socioculturels de la pluriethnicité; appliquer avec discernement les connaissances théoriques apprises. Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la réalité d'une société pluriethnique et de les préparer à mieux répondre aux attentes et aux besoins des enfants issus de groupes minoritaires. Phénomène de l'immigration et son impact sur l'intégration des groupes ethniques en classe, à l'école et dans la société québécoise en général, et à l'école montréalaise en particulier. Analyse de situations scolaires en contexte de diversité. Multiplicité de

choix identitaires qui s'offrent aux jeunes. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans ce domaine.

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

L'analyse du phénomène de la marginalité en milieu scolaire et communautaire. Principes sous-jacents à l'évolution de l'enfant dans le secteur scolaire régulier (normalisation, intégration, adaptation). Description des différentes difficultés d'adaptation au niveau intellectuel, physique, social et affectif. Introduction au dépistage et diagnostic des principales difficultés des élèves. Apprentissage de l'écoute active et stratégies pédagogiques au niveau de l'école, de la famille et de la communauté.

FAM4006 Atelier de création interdisciplinaire en enseignement des arts

Objectifs

Élaborer et réaliser des projets de création interdisciplinaire en art. Expérimenter diverses approches et processus de création selon une conception contemporaine. S'approprier des notions relatives à l'interdisciplinarité en art et en éducation. Réfléchir sur les processus de création expérimentés en fonction d'une transposition didactique en milieu scolaire.

Sommaire du contenu

Regroupant des étudiants des quatre programmes de premier cycle en enseignement de la Faculté des arts, le cours vise l'engagement à des expériences de création interdisciplinaire en art. Il permet d'expérimenter en équipe les différentes étapes de la réalisation de projets interdisciplinaires.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2 et 11 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée sur le site web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

L'atelier se déroule par approche-projets et en équipe. Une période, totalisant 15 heures supplémentaires, est prévue pour fins d'exercices.

Conditions d'accès

Ce cours est réservé aux étudiants spécialisés en enseignement des arts. Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété 60 crédits dans son programme.

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

Ce cours vise à comprendre l'évolution du système d'éducation québécois et de la profession enseignante, à situer le milieu scolaire dans la société québécoise et à aider l'enseignant ou le futur enseignant à se situer dans son milieu professionnel. Étude de lois et règlements actuels régissant le système scolaire, tels la Loi sur l'instruction publique et les régimes pédagogiques du préscolaire-primaire et du secondaire. Étude et analyse des structures: ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Commission scolaire, Conseil supérieur de l'éducation, Conseil d'établissement et autres comités de l'école. École primaire, école secondaire, vie d'établissement: fonctionnement administratif; organisation du travail; collaboration entre enseignants; relations entre l'enseignant et les parents, les autres personnels scolaires et les professionnels non-enseignants. Dynamique des relations de travail et rôle du syndicalisme enseignant. Convention collective, statut d'emploi, conditions de travail et rémunération. Processus d'embauche et insertion des enseignants débutants. Réseau collégial et universitaire. Débats et enjeux sociaux, organisationnels et administratifs, dans le contexte de la réforme de l'éducation au Québec.

Modalité d'enseignement

Ce cours peut se donner en salle multimédia (avec micro-ordinateur) et exige quinze heures de travaux pratiques encadrés (avec des auxiliaires appropriés) en laboratoire de micro-informatique.

LIT1004 Le français écrit dans l'enseignement des arts

Se préparer à l'examen de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) auquel sont soumis les futurs enseignants d'arts. Développer et approfondir la maîtrise de l'écriture en lien avec les exigences spécifiques des disciplines artistiques. Apprendre à identifier, à corriger et à expliquer les erreurs de français écrit dans une perspective de préparation à l'enseignement des arts au primaire et au secondaire. Production de textes courts de type descriptif ou argumentatif en rapport avec la situation des futurs enseignants d'arts. Examen des difficultés de langue propres aux différentes disciplines artistiques. Distinction entre norme et usage, oralité et écriture. Rappel des règles de la rédaction (lexique, orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation, anglicismes). Utilisation des outils de rédaction.

Modalité d'enseignement

Les cours magistraux de 3 heures seront consolidés par des séances de monitorat.

MUM1003 Stage d'exploration

Objectifs

Ce premier stage a pour but d'amener l'étudiant à se situer par rapport à la réalité scolaire du secondaire et à s'engager dans une démarche de développement professionnel. Il permet une sensibilisation aux structures administratives, à l'organisation scolaire et aux groupes d'influence de l'école. L'étudiant se familiarise avec les différentes pratiques éducatives des enseignants spécialistes en arts et celles des autres disciplines tout en s'initiant aux réalités vécues par les élèves.

Sommaire du contenu

Le stage comporte des séminaires à l'université et 8 jours (56 heures) d'observation dans une école secondaire. Les séminaires visent à préparer les étudiants à leur stage, à favoriser l'acquisition de connaissances relatives à la diversité des milieux scolaires, à développer une réflexion critique sur leur expérience de stage, à susciter une prise de conscience de la dimension éthique de leur rôle et à alimenter leur réflexion quant à leur choix de carrière. Dans ce stage, les étudiants utilisent le portfolio électronique comme outil de développement professionnel.

Compétences professionnelles en enseignement

1, 2, 11 et 12

Conditions d'accès

Cours réservé aux étudiants de la concentration Enseignement.

MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire

Dans ce stage, le stagiaire est amené à développer une autonomie professionnelle et à acquérir une maîtrise adéquate des compétences inhérentes à l'enseignement. Il prépare des plans de cours, choisit des approches d'enseignement, met en application les connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques et évalue sa pratique éducative par l'analyse réflexive. Au préalable, le stagiaire observe des situations pédagogiques en musique dans une école primaire et, par la suite, il prend en charge une classe de musique dans cet ordre d'enseignement. Des rencontres d'encadrement sont prévues à l'université avec le superviseur; un enseignant associé guide le stagiaire dans sa formation à l'enseignement de la musique en milieu scolaire. Ce stage est d'une durée de 21 jours. Il comporte aussi une période de préparation à l'université et de rédaction de rapports estimée à 25 heures.

Préalables académiques

MUM1003 Stage d'exploration ; MUS4806 Didactique de la musique: 2e cycle du primaire

MUM3023 Stage d'enseignement de la musique au secondaire

Dans ce stage, le stagiaire est amené à développer une autonomie professionnelle et à acquérir une maîtrise substantielle des compétences inhérentes à l'enseignement. Il prépare des plans de cours, choisit des approches d'enseignement, met en application les connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques et évalue sa

pratique éducative par l'analyse réflexive. Au préalable, le stagiaire observe des situations pédagogiques en musique dans une école secondaire et, par la suite, il prend en charge une classe de musique dans cet ordre d'enseignement. Des rencontres d'encadrement sont prévues à l'université avec le superviseur; un enseignant associé guide le stagiaire dans sa formation à l'enseignement de la musique en milieu scolaire. Ce stage est d'une durée de 21 jours. Il comporte aussi une période de préparation à l'université et de rédaction de rapports estimée à 25 heures.

Préalables académiques

MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire ; MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent

MUM4003 Stage d'intégration professionnelle: enseignement de la musique au préscolaire-primaire

Dans ce dernier stage au primaire, le stagiaire s'intègre à une équipe-école. Il prend l'entière charge d'une classe de musique pendant une longue période de temps et il effectue toutes les tâches relatives à l'enseignement. Au préalable, il élabore son projet de formation à l'enseignement de la musique en vue de développer une autonomie professionnelle et d'acquérir une maîtrise constante des compétences inhérentes à l'enseignement. Dans cette perspective, il peut aussi entreprendre un projet musical qui répond aux besoins des élèves tels que de leur faire réaliser une création musicale, de développer avec eux des habiletés musicales spécifiques, de participer à la réalisation d'un événement musical de l'école (comédie musicale, concert, rallye choral, concours d'harmonies scolaires) ou autres. Finalement, le stagiaire rédige un rapport de stage substantiel qui présente le bilan critique de sa pratique éducative par une analyse réflexive dans le but de reconnaître ses forces et ses faiblesses, d'une part, et, d'autre part, dans le but d'orienter sa formation continue.

Modalité d'enseignement

Des rencontres d'encadrement sont prévues à l'université avec le superviseur; un enseignant associé guide le stagiaire dans sa formation à l'enseignement de la musique en milieu scolaire. Ce stage est d'une durée de 50 jours. Il comporte aussi des périodes de travail à l'université et de rédaction de rapports estimées à 30 heures.

Préalables académiques

MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire ; MUM3023 Stage d'enseignement de la musique au secondaire

MUM4013 Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au secondaire

Dans ce dernier stage au secondaire, le stagiaire s'intègre à une équipe-école. Il prend l'entière charge d'une classe de musique pendant une longue période de temps et il effectue toutes les tâches relatives à l'enseignement. Au préalable, il élabore son projet de formation à l'enseignement de la musique en vue de développer une autonomie professionnelle et d'acquérir une maîtrise constante des compétences inhérentes à l'enseignement. Dans cette perspective, il peut aussi réaliser un projet musical qui répond aux besoins des élèves tels que de leur faire réaliser une création musicale, de développer avec eux des habiletés musicales spécifiques, de participer à la réalisation d'un événement musical de l'école (comédie musicale, concert, rallye choral, concours d'harmonies scolaires) ou autres. Finalement, le stagiaire rédige un rapport de stage substantiel qui présente le bilan critique de sa pratique éducative par une analyse réflexive dans le but de reconnaître ses forces et ses faiblesses, d'une part, et, d'autre part, dans le but d'orienter sa formation continue.

Modalité d'enseignement

Des rencontres d'encadrement sont prévues à l'université avec le superviseur; un enseignant associé guide le stagiaire dans sa formation à l'enseignement de la musique en milieu scolaire. Ce stage est d'une durée de 50 jours. Il comporte aussi des périodes de travail à l'université et de rédaction de rapports estimées à 30 heures.

Préalables académiques

MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire

; MUM3023 Stage d'enseignement de la musique au secondaire

MUS1511 Initiation aux bois

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des bois. Par une approche théorique et pratique, il apprendra le fonctionnement, l'entretien et la réparation des flûtes et instruments à anches. Initiation aux particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrement de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1512 Initiation aux cuivres

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des cuivres. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement, leur mécanisme et leur entretien. Initiation aux particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrement de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1514 Initiation aux percussions

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de percussion. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement et leur entretien. Initiation aux particularités des instruments de percussion, entre autres, déchiffrement de partitions, pratique des symboles et graphismes utilisés. Connaissance de répertoires de base. Pratique de divers instruments. Formation d'ensembles.

MUS1518 Initiation à la guitare et à son enseignement en milieu scolaire

Objectifs

De façon générale, le cours vise à préparer l'étudiant à enseigner la guitare au primaire et au secondaire. Ainsi, ce cours permet : D'apprendre les techniques de base du jeu de la guitare; De se familiariser avec l'écriture pour guitare (symboles et arrangements); D'analyser et d'expérimentation des stratégies didactiques spécifiques à l'enseignement de la guitare au primaire et au secondaire; De développer chez l'étudiante ou l'étudiant ses capacités didactiques et pédagogiques reliées à la guitare; De développer du matériel pédagogique pour l'enseignement de la guitare et exploration du matériel sur le marché; De maîtriser les bases de l'entretien et la gestion d'une classe de guitare.

Sommaire du contenu

Le cours propose l'apprentissage de techniques de jeu soliste, d'accompagnement, d'ensemble et d'orchestre de guitare dans les styles classique, populaire (rock, blues) et musique du monde par l'expérimentation en groupe, en petite équipe et en solo. Il propose une expérimentation du matériel pédagogique disponible sur le marché, et présente les étapes d'entretien et de gestion d'une classe de guitare. Il fournit les outils permettant de comprendre le fonctionnement harmonique de l'instrument dans le but d'harmoniser des mélodies ainsi que d'arranger des pièces pour solo et ensemble pour créer du matériel pédagogique original. Les étudiants du cours auront à enseigner la guitare aux collègues et à diriger un ensemble de guitares. La gestion de classe sera intégrée à la matière vue dans le cours.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 11, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours inclut des exposés magistraux, de la pratique guidée et autonome, des mises en situation, l'expérimentation et l'analyse de situations d'apprentissage et d'évaluation, des travaux d'équipe, de l'analyse réflexive et des discussions. Les étudiants devront utiliser la guitare à chaque cours.

Conditions d'accès

Être inscrit à un des programmes en enseignement de la musique

MUS160X Pratique collective 1

L'objectif de ce cours est de préparer l'étudiant à interagir de façon pertinente en fonction des situations de jeu collectif auxquelles il prend part. Son rôle se complexifie au fur et à mesure de sa progression dans le programme d'étude. Au niveau I, l'étudiant est placé en situation de répétition en grands groupes et en sections. Sa tâche consiste : - à développer ses facultés d'écoute; - à développer des stratégies de lecture à vue et d'apprentissage rapide de pièces; - à prendre conscience de son rôle à travers le jeu collectif et à agir en conséquence. Pour s'initier au jeu collectif dans un contexte universitaire, l'étudiant doit : (1) adapter sa technique instrumentale au jeu d'ensemble (justesse, précision, nuance); (2) jouer avec ses pairs (cohésion et dynamique des interactions entre les musiciens dans le jeu d'ensemble, conscientisation de son rôle, coopération); (3) répondre aux directives du chef, du directeur musical ou du chef de section; (4) respecter les exigences dues à son rôle (ponctualité, responsabilisation au regard de sa présence dans le groupe); (5) commenter ses performances et celles de ses pairs. Ce cours rassemble des étudiants de tous les sigles de musique d'ensemble.

MUS1701 Didactique de la musique au secondaire

Ce cours conduit l'étudiant à une meilleure connaissance du système scolaire au niveau secondaire, de la place et du rôle qu'y occupe la musique. Nature et choix des objectifs à poursuivre dans le cadre d'une classe de musique. Étude des moyens favorisant leur atteinte. Élaboration de plans de cours tenant compte des modules figurant au programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec: environnement sonore, créativité, exécution, langage, littérature musicale et graphisme.

Modalité d'enseignement

Échange et discussions.

MUS170X Instrument classique 1

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est invité (1) à travailler sur le plan technique; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à s'approprier rapidement une pièce nouvelle; (4) à reconnaître les particularités stylistiques du répertoire; (5) à développer une méthode de travail; (6) à travailler de façon responsable et autonome. L'instrument étudié est déterminé au moment de l'inscription et confirmé après audition.

Modalité d'enseignement

leçons individuelles, une (1) heure par semaine

MUS1710 Principes du langage musical classique 1

L'objectif de ce cours est d'investiguer les paramètres de l'harmonie, ses archétypes et ses fonctions structurales. Il vise à élargir les connaissances de l'étudiant par le développement de ses facultés à identifier, analyser et investiguer le vocabulaire harmonique de diverses esthétiques (incluant les modulations de base) ainsi que leurs principes d'écriture respectifs, et ce par le biais de travaux théoriques et pratiques. Ce cours permettra à l'étudiant de faire la distinction entre ce qui relève, d'une part, des principes d'écriture (conceptions harmoniques diverses selon telle ou telle esthétique) de ce qui relève, d'autre part, des archétypes et des concepts à la base de ceux-ci.

MUS1715 Perceptions auditives m. classique 1

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de développer ses facultés auditives par une investigation des archétypes et éléments idiomatiques de la modalité et de la tonalité dans l'intention qu'il assimile les principes mélodiques, harmoniques, rythmiques et agogiques. Dans le cadre du développement de ses facultés auditives, l'étudiant travaillera à partir des principes acoustiques des paramètres

de son ainsi que des principes de base de la métrique. Pour ce faire, l'étudiant sera amené: (1) à développer ses facultés auditives à reconnaître, identifier et reproduire des éléments mélodiques, harmoniques et rythmiques caractéristiques des langages musicaux modal et tonal (intervalles, échelles, investigation d'un vocabulaire varié d'accords ainsi que des progressions structurales et modulations de base de l'harmonie, investigation de divers éléments rythmiques, introduction aux principes de base de la métrique et une initiation à la reconnaissance de timbres et à diverses combinaisons de ceux-ci); à reconnaître les principes de base du phénomène acoustique (échelle de résonance); (2) à développer son écoute, la qualité de sa réceptivité, son esprit d'analyse et de synthèse; (3) à développer ses capacités de référer au phénomène acoustique de résonance afin de mieux contextualiser les éléments mélodiques et harmoniques des langages musicaux modal et tonal; (4) à développer sa concentration auditive et son réflexe auditif afin d'intégrer certains idiomes (et archétypes) propres à la modalité et à la tonalité; (5) à développer sa connaissance des paramètres acoustiques du son; (6) à contextualiser sur le plan esthétique les éléments étudiés; (7) à transposer ses connaissances au langage musical (et ses spécificités) dans sa pratique musicale; (8) à référer et à utiliser une méthode de travail pour la réalisation des exercices pratiques; (9) à élaborer une représentation schématique des éléments harmoniques.

MUS180X Instrument populaire 1

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est invité: (1) à travailler sur le plan technique; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à s'approprier rapidement une pièce nouvelle; (4) à reconnaître les particularités stylistiques du répertoire; (5) à développer une méthode de travail; (6) à travailler de façon responsable et autonome. Des exercices d'improvisation sont intégrés. L'instrument étudié est déterminé au moment de l'inscription et confirmé après audition.

Modalité d'enseignement

leçons individuelles, une (1) heure par semaine

MUS1810 Principes du langage musical populaire 1

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à produire des partitions qui démontrent sa compréhension de la dynamique de la construction du discours musical, notamment dans ses dimensions harmoniques et rythmiques. L'étudiant est placé en situation d'écriture descriptive et prescriptive. Sa tâche consiste à s'approprier les principes théoriques et méthodologiques de même que les procédés qui soutiennent la construction du récit harmonique et rythmique selon différentes esthétiques et conventions des musiques populaires. Contenu : - étude théorique et pratique du système tonal majeur-mineur; - harmonie et analyse diatoniques; - utilisation des dominantes secondaires, des extensions des accords, des différents types de substitutions; - étude des techniques de modulations par tons voisins, modalisme et tonalités substitués. Exercices d'enrichissement de schémas harmoniques, d'harmonisation de mélodies et d'analyse fonctionnelle. Utilisation du système de symbolisation alphabétique des accords. Le développement de ce cours est conçu au regard du musicien dans son action en situation de conception d'arrangements musicaux.

MUS1815 Perceptions auditives m. populaire 1

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à utiliser un mode efficace de réaction à ses propres perceptions auditives par l'élargissement de sa capacité à se représenter ce qu'il entend. L'étudiant est placé en situation d'écoute et de communication avec ses pairs. Sa tâche consiste à faire des liens entre sa conception théorique du son, ses perceptions auditives et un jeu de représentations symboliques proposé. Sa tâche consiste aussi en l'utilisation critique d'un code graphique conventionné et pertinent aux fins d'action dans différentes situations de pratique. Dans le niveau I, l'accent est mis sur le développement de la perception, de la conception et de la représentation des paramètres sonores que sont l'espace, le timbre, les

hauteurs, les durées et l'intensité; ceci dans la perspective d'une organisation proprement musicale de ces paramètres. Contenu : - Étude critique des normes, des visées et des limites des principaux systèmes de signes graphiques utilisés pour représenter la pensée musicale occidentale : notation alphabétique, numérique et figurative traditionnelle et contemporaine; - production de partitions schématiques mettant en relation les sons entendus avec les concepts théoriques appropriés dans la perspective d'une communication d'ordre musical; - exercices de reconnaissance auditive et de reproduction graphique à partir de sources sonores enregistrées.

Modalité d'enseignement

Les exemples et les exercices sont tirés du répertoire de la musique populaire; production graphique pertinente au contexte (Lead sheet, partition d'orchestre, partitions par instrument). Le développement de ce cours est conçu au regard du musicien dans son action en situation d'échange avec ses partenaires musicaux.

MUS1920 Construction identitaire

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à utiliser les outils conceptuels, artistiques et pédagogiques qui lui permettront de s'engager dans un processus identitaire. La tâche de l'étudiant consiste: 1) à distinguer les différentes conceptions de l'identité dans la définition du musicien; 2) à établir des liens entre sa pratique et les axes catégoriels qui rendent compte des conduites musicales universelles et contextuelles; 3) à définir son projet identitaire en tenant compte des relations à privilégier au regard des conduites archétypales; 4) à extraire du programme et de sa pratique les lignes de force correspondant à la définition de ses aspirations professionnelles. Le cours est plus spécifiquement orienté sur les dimensions éthique et esthétique du questionnement identitaire. Par l'analyse critique et réflexive guidée, l'étudiant est amené à se questionner sur les configurations identitaires, les moteurs et les visées qui caractérisent sa pratique en examinant leur rapport aux grands axes catégoriels qui traversent les processus identitaires en musique. À la fin du cours, l'étudiant doit avoir conçu le plan de son portfolio et réalisé une ébauche de son projet de fin d'études selon des critères prédéterminés. Contenu: - étude des rapports qu'entretiennent les musiciens avec la musique en tant que support particulier de l'expression identitaire, que mode spécialisé d'interaction avec le monde et que contexte spécifique de mise en oeuvre de leurs conduites artistiques; - démarche identitaire réflexive et prospective; - développement de l'outil que constitue le portfolio.

Modalité d'enseignement
cours année

MUS2300 Musique comme outil thérapeutique

Introduction aux principes et à la pratique de la musicothérapie comme champ privilégié. Exposés théoriques, démonstrations expérimentales et présentations d'études de cas. Compréhension de la mise en application thérapeutique de la musique dans divers milieux cliniques et scolaires. Évolution historique et utilisation clinique de la musicothérapie aux États-Unis, en Angleterre et en France. Comparaison entre l'animation musicale, la musicothérapie et l'enseignement de la musique en milieu scolaire.

MUS260X Pratique collective 2

L'objectif de ce cours est de préparer l'étudiant à interagir de façon pertinente en fonction des situations de jeu collectif auxquelles il prend part. Son rôle se complexifie au fur et à mesure de sa progression dans le programme d'étude. Au niveau 2, l'étudiant est placé en situation de production de concert ou d'enregistrement. Sa tâche consiste à : 1) développer une écoute critique et objective de son jeu dans le contexte de la pratique collective; 2) à utiliser des stratégies de lecture à vue et d'apprentissage rapide pour peaufiner le répertoire; 3) à enrichir le jeu collectif. Pour jouer dans un groupe, devant ou pour un public, l'étudiant doit : (1) adapter sa technique instrumentale au jeu d'ensemble (justesse, précision, nuance); (2) jouer avec ses pairs (cohésion et dynamique des interactions entre les musiciens dans le jeu d'ensemble, conscientisation de son rôle, coopération); (3) répondre aux directives du chef, du directeur musical ou du chef de section; (4) respecter les

exigences dues à son rôle (ponctualité, responsabilisation au regard de sa présence dans le groupe); (5) s'initier à l'aspect professionnel de la performance; (6) commenter ses performances et celles de ses pairs. Ce cours rassemble des étudiants de tous les sigles de musique d'ensemble

Préalables académiques

MUS160X Pratique collective 1

MUS270X Instrument classique 2

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est invité: (1) à travailler sur le plan technique; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à s'approprier rapidement une pièce nouvelle; (4) à reconnaître les particularités stylistiques du répertoire; (5) à développer une méthode de travail; (6) travailler de façon responsable et autonome.

Modalité d'enseignement

leçons individuelles, une (1) heure par semaine

Préalables académiques

MUS170X Instrument classique 1

MUS2715 Perceptions auditives m. classique 2

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de développer ses facultés auditives par une investigation d'éléments mélodiques, harmoniques et rythmiques plus complexes des langages musicaux modal et tonal. Dans le cadre du développement de ses habiletés à référer aux idiomes et archétypes du langage musical tonal, l'étudiant travaillera à partir des principes de base de l'extension de la tonalité, de modulations plus élaborées, d'une investigation plus approfondie de la rythmique et du paramètre du timbre. Pour ce faire, l'étudiant sera amené: (1) à développer ses facultés auditives à reconnaître, identifier et reproduire des éléments mélodiques, harmoniques et rythmiques caractéristiques des langages musicaux modal et tonal (intervalles, échelles, investigation d'un vocabulaire varié d'accords ainsi que des progressions structurales et modulations de base de l'harmonie, investigation de divers éléments rythmiques, introduction aux principes de base de la métrique et une initiation à la reconnaissance de timbres et à diverses combinaisons de ceux-ci); à reconnaître les principes de base du phénomène acoustique (échelle de résonance); (2) à développer son écoute, la qualité de sa réceptivité, son esprit d'analyse et de synthèse; (3) à développer ses capacités de référer au phénomène acoustique de résonance afin de mieux contextualiser les éléments mélodiques et harmoniques des langages musicaux modal et tonal; (4) à développer sa concentration auditive et son réflexe auditif afin d'intégrer certains idiomes (et archétypes) propres à la modalité et à la tonalité; (5) à développer sa connaissance des paramètres acoustiques du son; (6) à contextualiser sur le plan esthétique les éléments étudiés; (7) à transposer ses connaissances du langage musical (et ses spécificités) dans sa pratique musicale; (8) à référer et à utiliser une méthode de travail pour la réalisation des exercices pratiques; (9) à élaborer une représentation schématique des éléments harmoniques.

Préalables académiques

MUS1715 Perceptions auditives m. classique 1

MUS2720 Principes du langage musical classique 2

L'objectif de ce cours est d'investiguer diverses conceptions du paramètre de l'harmonie conséquentes d'un élargissement des fonctions tonales. Dans le cadre de cette investigation l'étudiant sera introduit aux principes agogiques fondamentaux du discours et du jeu musical (la répétition, l'imitation et la variation). Les buts visés de ce cours sont : (1) consolider le niveau de compréhension du langage musical de l'étudiant ; (2) consolider ses capacités d'analyse et de schématisation d'une partition et cela dans le contexte d'une démarche exploratoire des fonctions tonales élargies, du vocabulaire qui en

découle et de leurs principes d'écriture respectifs; (3) enrichir sa pratique artistique en lui donnant la possibilité d'explorer ses habiletés créatrices en matière d'écriture musicale.

Préalables académiques

MUS1710 Principes du langage musical classique 1

MUS280X Instrument populaire 2

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est invité: (1) à travailler sur le plan technique; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à s'approprier rapidement une pièce nouvelle; (4) à reconnaître les particularités stylistiques du répertoire; (5) à développer une méthode de travail; (6) travailler de façon responsable et autonome. Des exercices d'improvisation sont intégrés.

Modalité d'enseignement

leçons individuelles, une (1) heure par semaine

Préalables académiques

MUS180X Instrument populaire 1

MUS2810 Principes du langage musical populaire 2

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à produire des partitions qui démontrent sa compréhension de la dynamique de la construction du discours musical, notamment dans ses dimensions mélodiques. L'étudiant est placé en situation d'écriture descriptive et prescriptive. Sa tâche consiste à s'approprier les principes théoriques et méthodologiques de même que les procédés qui soutiennent la construction du récit mélodique selon différentes esthétiques et conventions des musiques improvisées des créneaux jazz et populaires. Contenu : Étude des matériaux musicaux, de leur organisation et des principes de construction du récit selon différentes esthétiques et conventions des musiques improvisées; exercices de repiquage, d'analyse et d'écriture. Le développement de ce cours est conçu au regard du musicien dans son action en situation d'improvisation.

Préalables académiques

MUS1810 Principes du langage musical populaire 1

MUS2815 Perceptions auditives m. populaire 2

L'objectif de ce cours (suite du cours MUS1815) est d'amener l'étudiant à utiliser un mode efficace de réaction à ses propres perceptions auditives par l'élargissement de sa capacité à se représenter ce qu'il entend. L'étudiant est placé en situation d'écoute et de communication avec ses pairs. Sa tâche consiste à faire des liens entre sa conception théorique du son, ses perceptions auditives et un jeu de représentations symboliques proposé. Sa tâche consiste aussi en l'utilisation critique d'un code graphique conventionné et pertinent aux fins d'action dans différentes situations de pratique. Dans le niveau II, l'accent est mis sur l'impact des technologies du son sur la perception, la conception et la représentation des hauteurs, des durées, de l'espace, du timbre et de l'intensité dans l'audition de musiques enregistrées. Le développement de ce cours est conçu au regard du musicien dans son action en situation d'échange avec ses partenaires musicaux.

Préalables académiques

MUS1815 Perceptions auditives m. populaire 1

MUS360X Pratique collective 3

L'objectif de ce cours est de préparer l'étudiant à interagir de façon pertinente en fonction des situations de jeu collectif auxquelles il prend part. Son rôle se complexifie au fur et à mesure de sa progression dans le programme d'étude. Au niveau 3, l'étudiant choisit de poursuivre sa formation au sein d'un grand ensemble, ou bien de joindre un petit ensemble et d'y développer des compétences spécifiques. Dans les deux cas, sa tâche consiste à développer, outre ses aptitudes

professionnelles, des attitudes relationnelles, notamment au regard du rôle décisionnel (exercer un leadership ou respecter le leadership en place). Sa tâche consiste: (1) à travailler en coopération avec ses pairs; (2) à exercer un rôle décisionnel; (3) et à raffiner son écoute. Dans le contexte des grands ensembles, l'étudiant doit communiquer voire transférer ses apprentissages - acquis notamment par l'utilisation de stratégies de lecture à vue et d'apprentissage rapide - aux étudiants de niveaux antérieurs. Dans le contexte des petits ensembles, l'étudiant doit justifier ses choix de répertoire au regard de sa progression artistique et de son cheminement identitaire. En situation de répétition, d'enregistrement ou de prestation publique, l'étudiant doit : (1) adapter sa technique instrumentale au jeu d'ensemble (justesse, précision, nuances); (2) jouer avec ses pairs (cohésion et dynamique des interactions entre les musiciens dans le jeu d'ensemble, conscientisation de son rôle, coopération); (3) répondre aux directives du chef, du directeur musical ou du chef de section; (4) assumer de façon sporadique son rôle décisionnel; (5) respecter les exigences dues à son rôle (ponctualité, responsabilisation au regard de sa présence dans le groupe); (6) quel que soit le contexte, consolider son attitude professionnelle; (7) analyser ses performances et celles de ses pairs dans l'intention d'encourager les accomplissements et de mettre en lumière les points à travailler. Ce cours rassemble des étudiants de tous les sigles de musique d'ensemble.

Préalables académiques

MUS260X Pratique collective 2

MUS370X Instrument classique 3

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est amené: (1) à approfondir et à intégrer ses acquis techniques; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à opérer des choix techniques, expressifs, stylistiques, voire technologiques pour répondre à une commande; (4) à agir, de façon rapide, à des mises en situation de type professionnel; (5) à mener à terme un projet artistique; (6) à communiquer au regard de son art; (7) à développer une méthode de travail; (8) à travailler de façon responsable et autonome.

Modalité d'enseignement

leçons individuelles, une (1) heure par semaine

Préalables académiques

MUS270X Instrument classique 2

MUS3710 Analyse classique 1

L'objectif de ce cours est d'investiguer diverses conceptions de la thématique musicale par une mise en valeur des liens sémantiques entre divers types de thématiques, les formes musicales en résultant et les archétypes à la base de celles-ci. Dans le cadre de cette investigation des diverses fonctions de la thématique, de ses éléments motiviques constitutifs et des enjeux formels qu'elle soulève, ce cours privilégie une approche comparative, déductive et analytique qui sera illustrée à partir d'exemples tirés d'un répertoire représentatif de différentes esthétiques. Dans le contexte d'une analyse motivique du matériau thématique, l'étudiant s'approprie les principes de l'accentuation mélodique et de la métrique. Une attention particulière est apportée au développement de l'analyse auditive et à la mise en perspective des fonctions de la périodicité, de la répétition et de la variation comme principes compositionnels et mnémotechniques d'organisation du discours musical. Dans le but de développer l'esprit de synthèse, des éléments de méthodologie seront présentés afin d'assurer la cohésion des analyses schématiques détaillées des travaux. Selon le programme choisi, un sujet d'étude pourrait faire l'objet d'un cours dans son intégralité.

Préalables académiques

MUS2720 Principes du langage musical classique 2

MUS3800 Musique et comportement humain

Ce cours a pour objectif de fournir à l'étudiant les outils qui lui permettront d'observer et d'évaluer la réponse de l'être humain face aux stimuli linguistique et musical, en relation avec le développement de la mémoire, intégré à celui de l'émotion comme source de développement moteur. Les résultats de recherches effectuées en neurosciences dans l'un ou l'autre de ces domaines particuliers serviront de base à l'argumentation de l'ensemble du cours. Ainsi, l'étudiant sera apte à comprendre les réactions de l'être humain face aux stimuli linguistique et musical en cernant ce qui se passe de la période foetale à celle de l'adolescence. De plus, il sera capable d'identifier non seulement les problèmes d'apprentissage et les troubles de comportements qui peuvent se faire jour en apprentissage musical, mais aussi de développer un esprit critique en évaluation formative et sommative quand il s'agit de juger des enfants en période de développement intensif.

MUS380X Instrument populaire 3

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est amené: (1) à approfondir et à intégrer ses acquis techniques; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à opérer des choix techniques, expressifs, stylistiques, voire technologiques pour répondre à une commande; (4) à agir, de façon rapide, à des mises en situation de type professionnel; (5) à mener à terme un projet artistique; (6) à communiquer au regard de son art; (7) à développer une méthode de travail; (8) à travailler de façon responsable et autonome. Des exercices d'improvisation sont intégrés.

Modalité d'enseignement
leçons individuelles, une (1) heure par semaine

Préalables académiques
MUS280X Instrument populaire 2

MUS3810 Analyse populaire 1

L'objectif de ce cours est de préparer l'étudiant à la recherche et à la création en musique populaire. L'étudiant est placé en situation d'analyse de pratiques et d'oeuvres musicales propres à ce domaine d'expression. Sa tâche consiste à se familiariser avec les différents modes d'appréhension et de légitimation des pratiques musicales du domaine populaire au regard de leurs théories, de leurs éthiques et de leurs esthétiques. Sa tâche consiste aussi à poursuivre sa démarche réflexive, créative et prospective dans l'élaboration des productions et des interventions musicales qui lui sont commandées. Dans le niveau 1, l'accent est mis sur l'analyse des modalités propres aux conduites musicales centrées sur les contraintes de production (conduites normées). Contenu : - projets d'analyse, d'écriture et de jeu en lien avec les contenus abordés; - entreprise d'une démarche créative, réflexive et prospective. Le développement de ce cours est conçu au regard du musicien dans son action en situation de théorisation de ses pratiques musicales et de celles des autres.

Préalables académiques
MUS2810 Principes du langage musical populaire 2

MUS3820 Neurosciences, apprentissage de la musique et hétérogénéité des profils d'élèves

Objectifs
Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les savoirs issus de la recherche en neurosciences applicables aux apprentissages en musique. Ce cours vise spécifiquement l'acquisition de connaissances nécessaires à la compréhension des différents mécanismes d'apprentissage actifs chez les élèves au regard de facteurs neurologiques, biologiques et environnementaux. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'élaborer des situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte des différents profils d'élèves.

Sommaire du contenu
Dans l'optique du développement des compétences professionnelles en

enseignement de la musique, seront traitées dans ce cours, un ensemble de connaissances en neurosciences relatives à la plasticité cérébrale, aux aptitudes cognitives, aux émotions, à la mémoire musicale, à la perception musicale, à la psychomotricité, au langage et au diagnostic d'élèves ayant des besoins particuliers.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement. Spécifiquement, les compétences 1, 2, 3, 5, et 7 sont visées par ce cours. La description de ces compétences, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, peut être consultée dans la section *Liens utiles* sur le site Web suivant : www.cpef.uqam.ca

MUS3910 Musique, idées et sociétés 1

Ce cours propose une investigation, du point de vue historique et socioculturel, de diverses esthétiques et courants musicaux déterminants de la musique occidentale des XVIIIe et XIXe siècles. Selon le cas, références aux écrits théoriques et critiques des époques respectives et références interdisciplinaires à différents champs artistiques (peinture, architecture et littérature). Une thématique précise pourrait faire l'objet de ce cours dans son intégralité.

MUS4550 Initiation à l'improvisation en musicothérapie

Ce cours vise le développement des compétences de base en improvisation sur l'instrument principal en prévision de la pratique de la musicothérapie. Les étudiants développeront la capacité d'improviser au sein de formations diverses (solo, duo, groupe) et selon différents styles en suivant des formules simples sur les plans mélodique, harmonique et rythmique.

MUS4560 Techniques de base d'accompagnement en musicothérapie

Ce cours vise le développement de compétences techniques de base en accompagnement au piano, à la guitare et à d'autres instruments harmoniques en prévision de la pratique de la musicothérapie. Il vise aussi le développement de la capacité à chanter et à improviser une ligne mélodique en s'accompagnant au piano et à la guitare. Contenu : exercices techniques, lecture à vue, transposition et apprentissage de répertoire facile ; utilisation des recueils de thèmes (Fake books).

MUS460X Pratique collective 4

L'objectif de ce cours est de préparer l'étudiant à interagir de façon pertinente en fonction des situations de jeu collectif auxquelles il prend part. Son rôle se complexifie au fur et à mesure de sa progression dans le programme d'étude. Au niveau 4, l'étudiant choisit de poursuivre sa formation au sein d'un grand ensemble, ou bien de joindre un petit ensemble et d'y développer des compétences spécifiques. Dans les deux cas, sa tâche consiste à développer, outre ses aptitudes professionnelles, des attitudes relationnelles, notamment au regard du rôle décisionnel (exercer un leadership ou respecter le leadership en place). Sa tâche consiste: (1) à travailler en coopération avec ses pairs; (2) à exercer un rôle décisionnel; (3) et à raffiner son écoute. Dans le contexte des grands ensembles, l'étudiant doit communiquer voire transférer ses apprentissages - acquis notamment par l'utilisation de stratégies de lecture à vue et d'apprentissage rapide - aux étudiants de niveaux antérieurs. Dans le contexte des petits ensembles, l'étudiant doit justifier ses choix de répertoire au regard de sa progression artistique et de son cheminement identitaire. En situation de répétition, d'enregistrement ou de prestation publique, l'étudiant doit : (1) adapter sa technique instrumentale au jeu d'ensemble (justesse, précision, nuances); (2) jouer avec ses pairs (cohésion et dynamique des interactions entre les musiciens dans le jeu d'ensemble, conscientisation de son rôle, coopération); (3) répondre aux directives du chef, du directeur musical ou du chef de section; (4) assumer de façon sporadique son rôle décisionnel; (5) respecter les exigences dues à son rôle (ponctualité, responsabilisation au regard de sa présence dans le groupe); (6) quel que soit le contexte, consolider son attitude professionnelle; (7) analyser ses performances et celles de ses pairs dans l'intention d'encourager les accomplissements et de mettre en lumière les points à travailler. Ce cours rassemble des étudiants de tous les sigles de musique d'ensemble.

Préalables académiques
MUS360X Pratique collective 3

MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale

L'étudiant développera dans ce cours une compréhension des philosophies sous-jacentes au rôle de la musique dans l'éducation au préscolaire, au primaire et au secondaire. Étude comparative d'écoles de pensée en oeuvre dans les pédagogies actives, dans les pédagogies créatives et esthétiques. Étude des principes régissant les nouveaux programmes de formation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec: la formation par compétences, le passage des stratégies d'enseignement (point de vue de l'enseignant) aux stratégies d'apprentissage (point de vue de l'élève). En fin de parcours, l'étudiant sera en mesure de se former une opinion à l'égard de conceptions parfois divergentes de la pédagogie musicale, de construire son modèle de musicien éducateur et de développer les habiletés nécessaires à la gestion d'une classe de musique.

MUS470X Instrument classique 4

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est amené (1) à approfondir et à intégrer ses acquis techniques; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à opérer des choix techniques, expressifs, stylistiques, voire technologiques pour répondre à une commande; (4) à agir, de façon rapide, à des mises en situation de type professionnel; (5) mener à terme un projet artistique; (6) à communiquer au regard de son art; (7) à développer une méthode de travail; (8) travailler de façon responsable et autonome. Modalités : leçons individuelles, une (1) heure par semaine

Préalables académiques
MUS370X Instrument classique 3

MUS4801 Pédagogie musicale active selon Dalcroze

Ce cours rendra l'étudiant apte à intégrer et à maîtriser les principes pédagogiques et les techniques de la méthode Jaques-Dalcroze: développement musical, psychomoteur, sensoriel, auditif, créateur et social. Appréhension des paramètres musicaux par le mouvement corporel. Mise en relation des composantes rythmiques, mélodiques, harmoniques et formelles du langage musical avec la culture kinesthésique et l'expression corporelle. Étude du solfège dalcrozien pour le primaire et le secondaire. Développement de l'improvisation rythmique, vocale et instrumentale (piano et autres) dans un souci de suggestivité expressive. Travail de plastique animée à partir d'oeuvres du répertoire. Énoncé de conseils pratiques rejoignant les éducateurs. Adaptation de la méthode à différents niveaux de l'organisation scolaire ainsi qu'à des fins thérapeutiques. Sensibilisation au nouveau programme en enseignement des arts du Ministère visant plus particulièrement l'apprentissage par compétences en lien avec la pédagogie Jaques-Dalcroze.

Préalables académiques
MUS4805 Didactique de la musique: préscolaire et 1er cycle du primaire

MUS4804 Pédagogie musicale active selon Orff

Ce cours rendra l'étudiant apte à intégrer et à maîtriser les techniques d'apprentissage spécifiques à la pédagogie Orff par la connaissance théorique et la mise en pratique des principes fondamentaux de cette approche. Éveil et développement des facultés musicales chez l'enfant du préscolaire et des trois cycles du primaire en renforçant ses aptitudes sensorimotrices. Acquisition d'une formation musicale de base sur le plan rythmique, mélodique, harmonique et formel à travers le langage, le chant, l'expression dramatique, l'expression corporelle, la danse et l'instrumentarium Orff incluant la flûte à bec. Développement de l'audition, coordination du geste, technique instrumentale, prise de conscience de la forme musicale, expression créatrice, improvisation, développement du sens social par l'apprentissage de la musique

d'ensemble. Recherche d'une démarche pédagogique progressive et équilibrée à travers les diverses activités vécues par le groupe. Énoncés de conseils pratiques rejoignant les éducateurs. Compréhension et application des techniques d'écriture utilisées dans le Orff-Schulwerk. Ateliers de création visant à développer l'imagination et la créativité des enseignants et de leurs futurs élèves. Application et intégration des nouveaux programmes en enseignement des arts du Ministère visant plus particulièrement l'apprentissage par compétences en lien avec la pédagogie du Orff-Schulwerk. Création personnelle et réalisation pédagogique d'une oeuvre musicale selon le concept global Orff (chant, instrumentation et mouvement).

Préalables académiques
MUS4806 Didactique de la musique: 2e cycle du primaire

MUS4805 Didactique de la musique: préscolaire et 1er cycle du primaire

Expérimentation et analyse de stratégies didactiques développées dans le cadre de l'enseignement coopératif, de la pédagogie du projet et d'autres approches relatives à la création, à l'interprétation et à l'appréciation musicales. Étude des ressources pédagogiques, incluant le multimédia, destinées à ce cycle du primaire. En tenant compte des stades de développement de l'enfant et du processus des acquisitions sensorimotrices, la démarche pédagogique favorisera l'élaboration, par le chant, de l'image sonore destinée à instrumentaliser le corps par le mouvement. Dans cette perspective, l'approche Dalcroze sera privilégiée.

Conditions d'accès
Être admis à la concentration Enseignement du baccalauréat en musique.

Préalables académiques
MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale et MUS6332 Informatique de la musique à l'école

MUS4806 Didactique de la musique: 2e cycle du primaire

Expérimentation et analyse de stratégies didactiques développées dans le cadre de l'enseignement coopératif, de la pédagogie du projet et d'autres approches relatives à la création, à l'interprétation et à l'appréciation musicales. Étude des ressources pédagogiques, incluant le multimédia, destinées à ce cycle du primaire. En tenant compte des stades de développement de l'enfant et du processus des acquisitions sensorimotrices, la démarche pédagogique favorisera l'élaboration de l'image motrice. Dans cette perspective, l'approche Orff sera privilégiée.

Conditions d'accès
Être admis à la concentration Enseignement du baccalauréat en musique.

Préalables académiques
MUS4805 Didactique de la musique: préscolaire et 1er cycle du primaire

MUS4807 Didactique de la musique: 3e cycle du primaire

Expérimentation et analyse de stratégies didactiques développées dans le cadre de l'enseignement coopératif, de la pédagogie du projet et d'autres approches relatives à la création, à l'interprétation et à l'appréciation musicales. Étude des ressources pédagogiques, incluant le multimédia, destinées à ce cycle du primaire. En tenant compte des stades de développement de l'enfant et de son processus de maturation intellectuelle, la démarche pédagogique sera orientée sur la pratique en musique d'ensemble (incluant l'harmonie scolaire).

Conditions d'accès
Être admis à la concentration Enseignement du baccalauréat en musique.

Préalables académiques
MUS4806 Didactique de la musique: 2e cycle du primaire

MUS480X Instrument populaire 4

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est amené: (1) à approfondir et à intégrer ses acquis techniques; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à opérer des choix techniques, expressifs, stylistiques, voire technologiques pour répondre à une commande; (4) à agir, de façon rapide, à des mises en situation de type professionnel; (5) mener à terme un projet artistique; (6) à communiquer au regard de son art; (7) à développer une méthode de travail; (8) travailler de façon responsable et autonome. Des exercices d'improvisation sont intégrés.

Modalité d'enseignement
leçons individuelles, une (1) heure par semaine.

Préalables académiques
MUS380X Instrument populaire 3

MUS4900 Diagnostic et gestion des apprentissages en arts

Ce cours vise à former les étudiants à l'analyse des problématiques relatives aux apprentissages, à la gestion des groupes-classes et à l'enseignement personnalisé des arts; à développer chez les étudiants un processus de raisonnement pédagogique afin qu'ils déterminent les éléments qui causent problème, génèrent des solutions plausibles, choisissent et élaborent des stratégies ou des plans d'intervention ainsi que leurs moyens d'évaluation. Les savoirs qui sont inhérents aux différents paramètres liés à la situation pédagogique en arts; modes de fonctionnement et de gestion des groupes-classes d'arts, planification, évaluation et gestion des apprentissages artistiques, stratégies d'apprentissage artistique, erreurs types et difficultés rencontrées par les élèves dans les différents apprentissages relatifs à l'interprétation et à la création en arts, caractéristiques des élèves, compétences disciplinaires et transversales, caractéristiques de l'enseignant et du milieu.

Conditions d'accès
Avoir réussi les deux premiers stages du programme de formation à l'enseignement d'une discipline artistique (stage d'exploration et stage au préscolaire-primaire) ou avoir une expérience pertinente en enseignement collectif d'une discipline artistique.

MUS4910 Musique, idées et sociétés 2

Ce cours propose une investigation, du point de vue historique et socioculturel, de la musique occidentale du XXe siècle. Contextualisation de courants musicaux déterminants, de leur diversité et du changement de paradigme survenu après la seconde guerre mondiale dans l'art en général et la musique en particulier, et ce au regard de l'évolution des idées et de la société. Références aux écrits théoriques et critiques. Références interdisciplinaires à des courants marquants en arts visuels, au cinéma, en architecture et en littérature. Regards sur la postmodernité, les apports de la technologie et l'influence des médias comme nouveaux référents du musicien et du rôle de la musique dans la société de consommation.

Modalité d'enseignement
cours intensif

Préalables académiques
MUS3910 Musique, idées et sociétés 1

MUS5004 Techniques de direction

Connaissance des principes techniques de la direction. Apprentissage de la technique gestuelle adaptée à la fois à la direction chorale et orchestrale. Initiation à la lecture de partitions. Pratique collective d'exercices techniques. Expérimentation individuelle de la direction d'un ensemble. Constitution d'un répertoire de base.

MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent

Ce cours prépare l'étudiant à prendre en charge une classe

d'instruments d'harmonie au secondaire en abordant avec lui les principes et modalités d'organisation d'harmonies scolaires. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique. Choix d'un instrument de l'harmonie (bois, cuivres ou percussions), entretien de base et enseignement des rudiments de chaque instrument. Mise en situation des étudiants comme instrumentiste et comme directeur de l'ensemble.

Modalité d'enseignement
Échanges et discussions.

Préalables académiques
Avoir réussi deux des préalables suivants : MUS1511 Initiation aux bois, MUS1512 Initiation aux cuivres, MUS1514 Initiation aux percussions, MUS1518 Initiation à la guitare et à son enseignement en milieu scolaire

MUS570X Instrument classique 5

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est amené: (1) à approfondir et à intégrer les acquis techniques; (2) à intégrer un vaste éventail de moyens d'expression à travers le répertoire; (3) à agir, de façon rapide et efficace, à des mises en situation de type professionnel; (4) à mener à terme un projet artistique lié à son cheminement identitaire; (5) à communiquer au regard de son art; (6) à maîtriser une méthode de travail; (7) à travailler de façon responsable et autonome.

Modalité d'enseignement
leçons individuelles, une (1) heure par semaine

Conditions d'accès
Inscription concomitante au cours MUS605X

Préalables académiques
MUS470X Instrument classique 4

MUS5710 Analyse classique 2

L'objectif de ce cours est d'investiguer l'esthétique d'oeuvres musicales composées en référence à un texte poétique énoncé (proses, poèmes, livrets) ou sous-entendu (évocation d'un référent poétique in absentia). Ce cours propose ainsi une mise en perspective des particularités des rapports formels et sémantiques entre texte et musique. Dans ce contexte et selon le répertoire choisi, il s'agit d'une investigation des divers modes de représentation et d'expression, par le discours musical et le traitement de la voix, des textes et de leurs thématiques respectives. Ce cours propose aussi une réflexion sur la problématique de la «mise en musique» d'un texte et sur le discours musical considéré comme métaphore, sublimation ou simple appropriation d'un référent poétique. Parcours non chronologique du répertoire étudié et représentatif de différentes esthétiques. Des notions de versification seront introduites lors de ce cours. Application d'éléments nouveaux à la méthodologie de travail exposée au cours Thématique musicale et enjeux formels (Analyse 1). Certains sujets d'étude pourraient faire l'objet d'un cours dans son intégralité.

Préalables académiques
MUS3710 Analyse classique 1

MUS5731 Didactique de la littérature musicale

Étude et expérimentation de différentes manières de présenter des oeuvres musicales d'époques variées à des élèves de niveaux primaire et secondaire. Formulation d'objectifs à atteindre (éveil de la perception auditive, développement du sens esthétique, connaissance d'oeuvres importantes du répertoire, etc.) et des moyens d'y parvenir. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique, des répertoires et des discographies.

MUS580X Instrument populaire 5

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un

spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est amené : (1) à approfondir et à intégrer les acquis techniques; (2) à intégrer un vaste éventail de moyens d'expression à travers le répertoire; (3) à agir, de façon rapide et efficace, à des mises en situation de type professionnel; (4) à mener à terme un projet artistique lié à son cheminement identitaire; (5) à communiquer au regard de son art; (6) à maîtriser une méthode de travail; (7) à travailler de façon responsable et autonome. Des exercices d'improvisation sont intégrés.

Modalité d'enseignement
leçons individuelles, une (1) heure par semaine

Conditions d'accès
Inscription concomitante au cours MUS605X

Préalables académiques
MUS480X Instrument populaire 4

MUS5810 Analyse populaire 2

L'objectif de ce cours (suite du MUS3810) est de préparer l'étudiant à la recherche et à la création en musique populaire. L'étudiant est placé en situation d'analyse de pratiques propres à ce domaine d'expression. Sa tâche consiste à se familiariser avec les différents modes d'appréhension et de légitimation des pratiques musicales du domaine populaire au regard de leurs théories, de leurs éthiques et de leurs esthétiques. Dans le niveau II, l'accent est mis sur l'analyse des modalités propres aux conduites musicales centrées sur les formes d'interaction (conduites relationnelles) d'une part, et sur les systèmes de représentation (conduites symboliques) d'autre part. Contenu : - projets d'analyse, d'écriture et de jeu en lien avec les contenus abordés; - poursuite de la démarche réflexive, créative et prospective. Le développement de ce cours est conçu au regard du musicien dans son action en situation de théorisation des pratiques musicales.

Préalables académiques
MUS3810 Analyse populaire 1

MUS5815 Histoire du jazz

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de mettre en oeuvre ses capacités à se référer aux archétypes, aux concepts et aux modes de langages musicaux appropriés dans son action de conceptualisation et de théorisation des musiques populaires. L'étudiant est placé en situation d'écoute et d'analyse critique d'un répertoire sélectionné pour sa valeur exemplaire. Sa tâche consiste à appréhender le répertoire proposé selon des critères judicieux et à le situer dans des contextes pertinents. Sa tâche consiste aussi à synthétiser et à communiquer les résultats de son analyse dans la perspective d'une meilleure compréhension de l'apport et de la place de la culture dans son propre développement identitaire. Ce cours est particulièrement centré sur les pratiques d'improvisation et sur l'ensemble des conduites qu'elles génèrent chez le musicien et ses partenaires de création dans différents cadres éthiques et esthétiques, et selon différents axes de légitimité. Contenu : - Audition critique d'enregistrements clés de l'histoire du jazz et des musiques populaires improvisées; - Analyse des formes musicales générées par les pratiques d'improvisation successivement entendues comme mode de jeu, comme processus de création et comme démarche d'affranchissement de l'individu créateur; - Analyse des pratiques d'improvisations dans la perspective de leur impact sur le musicien, sa formation, ses orientations artistiques et ses oeuvres et dans la perspective de leur influence sur les modes de production, de consommation et de légitimation des musiques populaires. Le développement de ce cours est conçu au regard du musicien dans les dimensions réflexive et prospective de son cheminement identitaire.

MUS605X Projet de fin d'études

L'objectif de ce projet est d'amener l'étudiant à engager toutes les compétences acquises lors de sa formation dans la réalisation d'un projet intégrateur. L'accent est mis à la fois sur la démarche (la façon

dont l'étudiant théorise et organise son projet) et sur le résultat (la qualité de la prestation et l'envergure de l'expression identitaire). L'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes: Au regard de la théorisation de son projet, l'étudiant doit démontrer ses capacités à: a) se référer à des archétypes, à des concepts et à des modes actuels des langages musicaux; b) appréhender le répertoire en jeu selon différents critères; c) situer son projet dans les contextes qui le légitiment; d) appliquer les éléments de méthodologie, d'analyse et de synthèse qui servent son projet; e) à synthétiser et à communiquer ses résultats. Au regard de l'actualisation de son projet, l'étudiant doit démontrer ses capacités à: a) interagir de façon pertinente en fonction des situations de jeu qu'il aménage; b) utiliser des modes de jeu variés selon les esthétiques représentées. Au regard de l'organisation de son projet, l'étudiant doit démontrer ses capacités à: a) choisir les actions et les méthodes de gestion appropriées pour mener son projet à terme; b) cibler les améliorations possibles et les stratégies à mettre en place pour parvenir à un résultat supérieur; Au regard de sa démarche identitaire, l'étudiant doit démontrer ses capacités: a) à situer sa pratique; b) expliciter les choix qui définissent sa pratique au sein de son projet.

Modalité d'enseignement
Cours année de 6 crédits; rencontres collectives et individuelles d'encadrement avec le superviseur de projet; réalisation d'une prestation d'une heure accompagnée d'un argumentaire théorique et du portfolio d'études universitaires.

Conditions d'accès
Approbation préalable du projet individuel de l'étudiant par le comité pédagogique; inscription concomitante aux cours MUS570x ou 580x; et 670x ou 680x.

Préalables académiques
MUS1920 Construction identitaire; MUS470X Instrument classique 4; MUS480X Instrument populaire 4

MUS6332 Informatique de la musique à l'école

Ce cours a pour objectif de préparer l'étudiant à utiliser les ordinateurs en vue de la préparation des cours de musique au primaire et au secondaire. Il l'initie à l'usage des différents logiciels de notation de la musique ainsi qu'à ceux qui servent aux arrangements, aux harmonisations et aux orchestrations. Il le familiarise avec le système MIDI afin de mettre en mémoire des accompagnements destinés à soutenir le travail d'exécution musicale en classe. Il lui permettra aussi d'explorer les collections de CD-Rom destinés à la présentation pédagogique des instruments de musique, des répertoires, des biographies de compositeurs et du langage musical. Ce cours repose sur l'utilisation systématique du laboratoire MIDI et des postes destinés au traitement des documents musicaux multimédias. Ce cours est suivi de travaux en laboratoire de trois heures.

MUS660X Pratique collective 5

L'objectif de ce cours est de préparer l'étudiant à interagir de façon pertinente en fonction des situations de jeu collectif auxquelles il prend part. Son rôle se complexifie au fur et à mesure de sa progression dans le programme d'étude. Au niveau 5, l'étudiant choisit de poursuivre sa formation au sein d'un grand ensemble, ou bien de joindre un petit ensemble et d'y développer des compétences spécifiques. Dans les deux cas, sa tâche consiste à développer, outre ses aptitudes professionnelles, des attitudes relationnelles, notamment au regard du rôle décisionnel (exercer un leadership ou respecter le leadership en place). Sa tâche consiste aussi (1) à travailler en coopération avec ses pairs; (2) à exercer un rôle décisionnel; (3) et à raffiner son écoute. Dans le contexte des grands ensembles, l'étudiant doit communiquer voire transférer ses apprentissages - acquis notamment par l'utilisation de stratégies de lecture à vue et d'apprentissage rapide - aux étudiants de niveaux antérieurs. Dans le contexte des petits ensembles, l'étudiant doit justifier ses choix de répertoire au regard de sa progression artistique et de son cheminement identitaire. En situation de répétition, d'enregistrement ou de prestation publique, l'étudiant doit : (1) adapter sa technique instrumentale au jeu d'ensemble (justesse, précision, nuances); (2) jouer avec ses pairs (cohésion et dynamique des

interactions entre les musiciens dans le jeu d'ensemble, conscientisation de son rôle, coopération); (3) répondre aux directives du chef, du directeur musical ou du chef de section; (4) assumer de façon sporadique son rôle décisionnel; (5) respecter les exigences dues à son rôle (ponctualité, responsabilisation au regard de sa présence dans le groupe); (6) quel que soit le contexte, consolider son attitude professionnelle; (7) analyser ses performances et celles de ses pairs dans l'intention d'encourager les accomplissements et de mettre en lumière les points à travailler. Ce cours rassemble des étudiants de tous les sigles de musique d'ensemble.

Préalables académiques
MUS460X Pratique collective 4

MUS665X Activité de synthèse

Cours modulable répondant à des besoins de formation ponctuels ou permettant de programmer une activité de formation spéciale et complémentaire placée, lorsque le sujet s'y prête, sous la direction d'une personnalité réputée. Ce cours s'adapte aussi à la réalisation de projets spéciaux dans lequel un ou plusieurs étudiants sont appelés à mettre en application ou à expérimenter les connaissances théoriques et pratiques acquises durant leurs études ou leurs stages.

MUS670X Instrument classique 6

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est amené: (1) à approfondir et à intégrer les acquis techniques; (2) à intégrer un vaste éventail de moyens d'expression à travers le répertoire; (3) à agir, de façon rapide et efficace, à des mises en situation de type professionnel; (4) à mener à terme un projet artistique lié à son cheminement identitaire; (5) à communiquer au regard de son art; (6) à maîtriser une méthode de travail; (7) à travailler de façon responsable et autonome.

Modalité d'enseignement
leçons individuelles, une (1) heure par semaine

Conditions d'accès
Inscription concomitante au cours MUS605X

Préalables académiques
MUS570X Instrument classique 5

MUS6710 Contrepoint

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de consolider sa connaissance des paramètres de l'écriture musicale par l'étude des principes du contrepoint rigoureux, fondement essentiel à sa pratique artistique, à sa compréhension du discours musical en général et de la polyphonie en particulier. Ce cours comprend l'étude du contrepoint à deux et à trois voix dans les cinq espèces et une introduction au mélange à trois voix. Des exemples d'écriture polyphonique, tirés du répertoire, seront analysés afin de démontrer l'apport pratique de la discipline dans la conception des oeuvres musicales : l'unité thématique comme application des principes de déduction, de variation et de combinaison à partir d'un matériau restreint

MUS6715 Héritage et contemporanéité

L'objectif de ce cours est d'investiguer l'esthétique d'oeuvres du XXe siècle représentatives et exploratoires de nouvelles conceptions du discours musical. Dans le contexte de cette investigation, diverses conceptions compositionnelles (forme ouverte, improvisation dirigée, etc.) seront abordées par une mise en valeur de leurs caractéristiques au regard de l'héritage musical. Une approche comparative et analytique est privilégiée dans le cadre de la présentation de divers types d'organisations sonores du discours musical et de modes de jeux résultants de conceptions spatio-temporelles (mobiles, jeux sur signes, etc.) des formes. Ce cours propose aussi une exploration de la résurgence des archétypes de la tonalité et de la modalité ainsi qu'une réflexion sur le changement de paradigme imposé à la pratique musicale par la société de consommation, la mondialisation, le

développement des technologies, la culture de l'autopromotion, de l'éphémère et de l'individualisme.

Préalables académiques
MUS5710 Analyse classique 2

MUS6720 Tonalité élargie

Cet atelier d'écriture propose l'investigation d'un vocabulaire harmonique plus complexe conséquent de l'élargissement des fonctions tonales (tonalité élargie). Par le biais de travaux pratiques, l'étudiant développera ses facultés à : (1) investiguer des fonctions et enchaînements harmoniques élaborés; (2) investiguer un vocabulaire harmonique d'accords résultant de l'élargissement des fonctions tonales ainsi que de l'expansion des principes d'élaboration des accords : accords altérés, accords de 7e, de 9e et de 13e; accords par tons entiers; accords par quarts superposées; (3) investiguer la dynamique de modulations et de progressions harmoniques résultant en une suspension des fonctions tonales usuelles. Les travaux seront caractérisés par une écriture d'accords et par l'absence de notes mélodiques étrangères afin que l'étudiant puisse porter son attention essentiellement sur les fonctions dynamiques de ce type d'harmonie.

Préalables académiques
MUS2720 Principes du langage musical classique 2

MUS6725 Principes de composition

L'objectif de ce cours d'atelier d'écriture propose une investigation des principes de base de la composition musicale par le biais de la réalisation d'un projet de composition pour formation réduite (solo, duo). Ce cours propose aussi la mise en application de diverses techniques d'écriture (mélodique, harmonique, rythmique) et une exploration des rapports entre l'idée musicale et sa mise en oeuvre : esquisses, schéma formel et harmonique, élaboration d'une thématique. L'étudiant est invité, lors des séances du cours, à présenter les diverses étapes de la réalisation de son projet et à mettre en relief les contraintes ou difficultés inhérentes reliées à l'élaboration de celui-ci. Des références à diverses oeuvres du répertoire sont établies selon la nature des projets.

Préalables académiques
MUS2720 Principes du langage musical classique 2 ou MUS2810 Principes du langage musical populaire 2

MUS6730 Musique, temps et rythme

Ce cours propose une investigation de diverses conceptions du temps et du rythme musical. Dans ce contexte, ce cours aborde l'étude des fonctions dynamiques du rythme et de divers procédés compositionnels basés sur celui-ci (continuum, ostinato, cycle, thème ou personnage rythmique, périodicité et répétition). Contenu : - mise en relief des distinctions entre temps mesuré et non mesuré et illustration des fonctions des changements de chiffres indicateurs dans l'organisation de polyrythmies complexes ; - références à la métrique classique et à la danse ; - mise en valeur de diverses techniques de variations rythmiques et présentation de nouveaux modes de jeux associés à des modes d'écriture caractérisés par l'absence de la mesure traditionnelle (mobile, notation graphique, notation proportionnelle, jeux sur signes) ; - approche non chronologique du répertoire étudié et représentatif de différentes esthétiques. Certains sujets d'étude pourraient faire l'objet d'un cours dans son intégralité.

Préalables académiques
MUS5710 Analyse classique 2 ou MUS5810 Analyse populaire 2

MUS675X Instrument complémentaire classique

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. À cet effet, il est amené: (1) à approfondir ses acquis techniques; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à opérer des choix techniques, expressifs, stylistiques, voire technologiques pour répondre à une commande; (4) à agir, de façon rapide, à des mises en situations de type professionnel; (5) à mener à terme un projet artistique; (6) à

communiquer au regard de son art; (7) à développer une méthode de travail; (8) à travailler de façon responsable et autonome. L'instrument choisi peut être l'instrument principal abordé selon une approche complémentaire, ou un instrument complémentaire auquel l'étudiant est déjà initié

Modalité d'enseignement
leçons individuelles, soixante (60) minutes par semaine

Préalables académiques
MUS370X Instrument classique 3 ou MUS380X Instrument populaire 3

MUS680X Instrument populaire 6

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste de son instrument, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. L'étudiant fait aussi des liens entre la théorie et la pratique. À cet effet, il est amené: (1) à approfondir et à intégrer les acquis techniques; (2) à intégrer un vaste éventail de moyens d'expression à travers le répertoire; (3) à agir, de façon rapide et efficace, à des mises en situation de type professionnel; (4) à mener à terme un projet artistique lié à son cheminement identitaire; (5) à communiquer au regard de son art; (6) à maîtriser une méthode de travail; (7) à travailler de façon responsable et autonome. Des exercices d'improvisation sont

Activités concomitantes
inscription concomitante au cours MUS605X

Conditions d'accès
Inscription concomitante au cours MUS605X

Préalables académiques
MUS580X Instrument populaire 5

MUS6810 Musique et contre culture

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de mettre en oeuvre ses capacités à se référer aux archétypes, aux concepts et aux modes de langages musicaux appropriés dans son action de conceptualisation et de théorisation des musiques populaires. L'étudiant est placé en situation d'écoute et d'analyse critique d'un répertoire sélectionné pour sa valeur exemplaire. Sa tâche consiste à appréhender le répertoire proposé selon des critères judicieux et à le situer dans des contextes pertinents. Sa tâche consiste aussi à synthétiser et à communiquer les résultats de son analyse dans la perspective d'une meilleure compréhension de l'apport et de la place de la culture dans son propre développement identitaire. Ce cours est particulièrement centré sur les pratiques de production et sur l'ensemble des conduites qu'elles génèrent chez le musicien et ses partenaires de création, dans différents cadres éthiques et esthétiques, et selon différents axes de légitimité. Contenu : - Audition critique d'oeuvres clés des courants alternatifs des musiques populaires. - Analyse des pratiques et des mouvements qui, successivement dans l'histoire des musiques populaires, ont suscité l'instauration des nouvelles normes et valeurs culturelles dans ce domaine. - Étude des racines de ces mouvements musicaux, des discours qui les motivent, des groupes culturels qui les animent, de leur évolution stylistique et culturelle, de leur influence en art, de leur impact sur la société et éventuellement, de leur déclin. - Parmi les courants de la contre culture musicale occidentale étudiés : le Hard-core, le Rap, le Punk, le Grunge, le Reggae, le Techno, le Ska, le Gothique et la chanson engagée ou de révolte. - Le développement de ce cours est conçu au regard du musicien dans les dimensions réflexive et prospective de son cheminement identitaire

MUS6815 Musiques du monde

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de mettre en oeuvre ses capacités à se référer aux archétypes, aux concepts et aux modes de langages musicaux appropriés dans son action de conceptualisation et de théorisation des musiques populaires. L'étudiant est placé en situation d'écoute et d'analyse critique d'un répertoire sélectionné pour sa valeur exemplaire. Sa tâche consiste à appréhender le répertoire proposé selon des critères judicieux et à le situer dans des contextes

pertinents. Sa tâche consiste aussi à synthétiser et à communiquer les résultats de son analyse dans la perspective d'une meilleure compréhension de l'apport et de la place de la culture dans son propre développement identitaire. Ce cours est particulièrement centré sur les pratiques de jeu collectif dans leur rapport à l'oralité et sur l'ensemble des conduites qu'elles génèrent chez le musicien et ses partenaires de création et de production, dans différents cadres éthiques et esthétiques, et selon différents axes de légitimité. Contenu : - Audition critique d'oeuvres clés du domaine des musiques du monde et des musiques traditionnelles. - Analyse de ces oeuvres dans leur contexte culturel d'origine et dans celui de leur diffusion à grande échelle. - Étude du phénomène de mondialisation et des processus d'hybridation stylistique, d'appropriation et d'acculturation qui y sont associés. - Réflexion autour de la question de la diversité culturelle. - Le développement de ce cours est conçu au regard du paradigme du musicien comme vecteur de communication interculturel.

MUS6820 Histoire de la chanson francophone

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de mettre en oeuvre ses capacités à se référer aux archétypes, aux concepts et aux modes de langages musicaux appropriés dans son action de conceptualisation et de théorisation des musiques populaires. L'étudiant est placé en situation d'écoute et d'analyse critique d'un répertoire sélectionné pour sa valeur exemplaire. Sa tâche consiste à appréhender le répertoire proposé selon des critères judicieux et à le situer dans des contextes pertinents. Sa tâche consiste aussi à synthétiser et à communiquer les résultats de son analyse dans la perspective d'une meilleure compréhension de l'apport et de la place de la culture dans son propre développement identitaire. Ce cours est particulièrement centré sur les pratiques de médiations et sur l'ensemble des conduites qu'elles génèrent chez le musicien et ses partenaires de création, dans différents cadres éthiques et esthétiques, et selon différents axes de légitimité. Contenu : Audition critique d'oeuvres clés du domaine de la chanson francophone d'ici et d'ailleurs. Analyse des rapports entre : 1) les textes et la musique qui les supportent ; 2) les chansons et leurs médiations ; 3) les oeuvres et leurs contextes de création, de production, de diffusion et de légitimation ; 4) les contenus et leurs formes représentationnelles. Le développement de ce cours est conçu au regard du musicien dans les dimensions réflexive et prospective de son cheminement identitaire.

MUS6825 Atelier de composition de chansons

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à produire des partitions qui démontrent sa compréhension de la dynamique de la construction du discours musical, notamment dans les rapports que celui-ci entretient avec le discours littéraire au sein de la forme chanson. L'étudiant est placé en situation d'écriture créative. Sa tâche consiste à s'approprier les principes esthétiques, théoriques et méthodologiques de même que les procédés qui soutiennent l'oeuvre du musicien dans l'élaboration d'une chanson. Sa tâche consiste aussi à s'initier aux procédés littéraires, aux règles formelles et aux normes esthétiques de cette forme spécifique, de manière à mieux comprendre les différents rapports entre musique et texte. Contenu : - apprentissage des règles de la prosodie, de la ponctuation, de la métrique et de la versification nécessaires à la réalisation d'une chanson; - exercices de repiquage et d'analyse de chansons sélectionnées pour leur valeur exemplaire dans le répertoire francophone; - projets d'écriture de chansons. Des exemples pourront aussi être tirés d'autres répertoires.

Préalables académiques
MUS2720 Principes du langage musical classique 2 ou MUS2810 Principes du langage musical populaire 2

MUS685X Instrument complémentaire populaire

Dans le cadre de rencontres individuelles et collectives avec un spécialiste, l'étudiant expérimente différentes dimensions du jeu instrumental afin d'enrichir son niveau de pratique et de développer sa personnalité artistique. À cet effet, il est amené: (1) à approfondir ses acquis techniques; (2) à expérimenter différents modes d'interprétation à travers plusieurs répertoires; (3) à opérer des choix techniques, expressifs, stylistiques, voire technologiques pour répondre à une commande; (4) à agir, de façon rapide, à des mises en situations de

type professionnel; (5) à mener à terme un projet artistique; (6) à communiquer au regard de son art; (7) à développer une méthode de travail; (8) à travailler de façon responsable et autonome. Des exercices d'improvisation sont intégrés. L'instrument choisi peut être l'instrument principal abordé selon une approche complémentaire, ou un instrument complémentaire auquel l'étudiant est déjà initié.

Modalité d'enseignement

leçons individuelles, soixante (60) minutes par semaine

Préalables académiques

MUS370X Instrument classique 3 ou MUS380X Instrument populaire 3

PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à: connaître les différentes étapes de développement de l'enfant entre six et dix-huit ans tout en ayant en perspective les variations individuelles et culturelles de même que les facteurs environnementaux, biologiques et génétiques qui influencent le développement de l'individu; exprimer un point de vue personnel sur l'ensemble des questions qui touchent la psychologie du développement de l'enfance et de l'adolescence; appliquer les notions acquises dans ce cours à son domaine d'étude ou de travail et dans leurs relations éducatives avec des enfants et des adolescents. Aperçu historique et socioculturel des conceptions de l'enfance et de l'adolescence. Étapes du développement de l'enfant de la naissance à l'âge scolaire. Grandes étapes du développement physique, psychomoteur, cognitif, socioaffectif et psychosexuel de 6 à 18 ans.

MAJEURE EN MUSIQUE (6377)**Grille de cheminement (60 crédits)**

Trimestre 1 Automne (13 à 16 cr.)	1 Cours du tronc commun MUS1710 ou MUS1810	2 Cours du tronc commun MUS1715 ou MUS1815	3 Cours du tronc commun MUS170X ou MUS180X	4 Cours du tronc commun MUS160X	5 MUS5815 ou MUS6815	6 Un cours au choix en Enseignement ou Pratique artistique (avec l'autorisation de la direction du programme ou MUS2300
Trimestre 2 Hiver (17 cr.)	7 Cours du tronc commun MUS2720 ou MUS2810	8 Cours du tronc commun MUS2715 ou MUS2815	9 Cours du tronc commun MUS270X ou MUS280X	10 Cours du tronc commun MUS260X	11 Un cours au choix en Enseignement ou Pratique artistique (avec l'autorisation de la direction du programme)	
Trimestre 3 Automne (15 cr.)	12 Cours du tronc commun MUS3710 ou MUS3810	13 Cours du tronc commun MUS3910	14 Cours du tronc commun MUS370X ou MUS380X	15 MUS360X	16 Un cours au choix en Enseignement ou Pratique artistique (avec l'autorisation de la direction du programme ou MUS2300	
Trimestre 4 Hiver (15 cr.)	17 Cours du tronc commun MUS5710 ou MUS5810	18 Cours du tronc commun MUS4910	19 MUS470X ou MUS480X	20 MUS460X	21 Un cours au choix MUS6810 ou MUS6820	

CONCENTRATION PRATIQUE ARTISTIQUE (7099)**Grille de cheminement (90 crédits)**

Trimestre 1 Automne (16 cr.)	1 Cours du tronc commun MUS1710 ou MUS1810	2 Cours du tronc commun MUS1715 ou MUS1815	3 Cours du tronc commun MUS170X ou MUS180X	4 Cours du tronc commun MUS160X	5 Un cours d'ouverture au choix	6 Un cours d'ouverture au choix
Trimestre 2 Hiver (14 cr.)	7 Cours du tronc commun MUS2720 ou MUS2810	8 Cours du tronc commun MUS2715 ou MUS2815	9 Cours du tronc commun MUS270X ou MUS280X	10 Cours du tronc commun MUS260X	11 Un cours d'ouverture au choix	
Trimestre 3 Automne (15 cr.)	12 Cours du tronc commun MUS3710 ou MUS3810	13 Cours du tronc commun MUS3910	14 Cours du tronc commun MUS370X ou MUS380X	15 MUS360X	16 MUS1920	
Trimestre 4 Hiver (15 cr.)	17 Cours du tronc commun MUS5710 ou MUS5810	18 MUS4910	19 MUS470X ou MUS480X	20 MUS460X	21 Un cours d'ouverture au choix	
Trimestre 5 Automne (15 cr.)	22 Un cours au choix : MUS675X ou MUS685X ou MUS660X ou MUS665X ou MUS6730 ou MUS6710 ou MUS6825	23 MUS5815 ou MUS6815	24 MUS570X ou MUS580X	25 Un cours d'ouverture au choix	26 Cours année MUS605X	
Trimestre 6 Hiver (15 cr.)	27 Un cours au choix : MUS675X ou MUS685X ou MUS660X ou MUS665X ou MUS6715 ou MUS6720 ou MUS6725 ou Cours de 2e cycle en musique (Ch.excellence)	28 Un cours au choix : MUS6810 ou MUS6820	29 MUS670X ou MUS580X	30 Un cours d'ouverture au choix	Suite du cours année MUS605X	

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (7602)

Grille de cheminement (120 crédits)

Trimestre 1 Automne (16 cr.)	1 Cours du tronc commun MUS1710 ou MUS1810	2 Cours du tronc commun MUS1715 ou MUS1815	3 Cours du tronc commun MUS170X ou MUS180X	4 Cours du tronc commun MUS160X	5 MUS6332	6 MUS4701
Trimestre 2 Hiver (17 cr.)	7 Cours du tronc commun MUS2720 ou MUS2810	8 Cours du tronc commun MUS2715 ou MUS2815	9 Cours du tronc commun MUS270X ou MUS280X	10 Cours du tronc commun MUS260X	11 MUM1003	12 MUS4805
Trimestre 3 Automne (15 cr.)	13 Cours du tronc commun MUS3710 ou MUS3810	14 Cours du tronc commun MUS3910	15 Cours du tronc commun MUS370X ou MUS380X	16 Un cours au choix selon l'instrument principal : MUS1511 ; MUS1512 ; MUS1514	17 MUS4806	
Trimestre 4 Hiver (16 cr.)	18 Cours du tronc commun (intensif) MUS5710 ou MUS5810	19 Cours du tronc commun MUS4910	20 Cours intensif PSY2634	21 Un cours au choix selon l'instrument principal : MUS1511 ; MUS1512 ; MUS1514	22 MUM2023	
Trimestre 5 Automne (15 cr.)	23 ASS2051	24 MUS5815	25 MUS1701	26 MUS5621	27 MUS4900	
Trimestre 6 Hiver (13 cr.)	28 Cours intensif FAM4004 + un cours parmi les suivants : FAM4002 ; FAM4003 ; FAM4005. CES 2 COURS DOIVENT ÊTRE SUIVIS AU MÊME TRIMESTRE	29 MUM3023	30 Cours intensif ASC2047 ou ASC6003			
Trimestre 7 Automne (15 cr.)	31 FPE3050	32 MUS6815	33 MUS3800	34 Un cours au choix : MUS665X ; MUS470X ; MUS480X ; MUS675X ; MUS685X	35 Un cours au choix : MUS665X ; MUS4807 ; MUS5731	
Trimestre 8 Hiver (13 cr.)	36 MUM4003 ou MUM4013					

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 09/01/14, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Hiver 2013